

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU MATÉRIEL DE SÉCURITÉ

### P'tit Tour (côtier) et Grand Tour

Ce formulaire devant respecter la division 240 doit être rempli par le responsable du bateau et remis lors de la confirmation de l'inscription.

Nathalie Monier, jugeure d'épreuve de la FFV sera présente au port de La Trinité sur Mer pour procéder à des contrôles de sécurité avant le départ ainsi qu'à l'arrivée.

Nom du bateau.....Numéro de Voile .....

Classe de bateau.....

Nom de baptême.....Quartier maritime.....

Nombre de passagers à bord y compris le skipper : ..

Contacts téléphoniques à terre :.....

2 smartphones chargés et opérationnels :

N° :

N° :

Je soussigné (e) .....

Skipper du bateau.....

Certifie sur l'honneur, avoir à bord, l'équipement et matériel de sécurité rendu obligatoire par la législation de mon pays (D240 modifiée depuis Juillet 2019), ainsi que le matériel listé dans ce document.

Date :

Signature du responsable du bateau

Pour tous renseignements contacter :

Nathalie MONIER, Présidente du Comité Technique 06.71.24.77.29